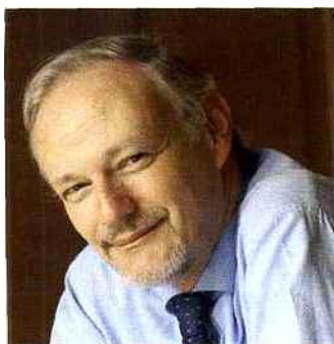


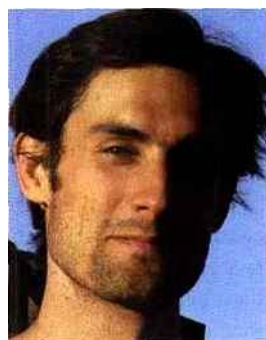
Puissances émergentes : incontournables et fragiles partenaires



Par **Jean-Michel Severino**

Louise Michel 1984

Directeur général de l'Agence Française
de Développement (jms@afd.fr).
www.ideespourledeveloppement.org



Par **Olivier Ray**

Chargé de mission à l'Agence
Française de Développement

Le décollage des nouvelles puissances économiques fascine l'économiste, remplit le développeur d'humilité, inquiète le diplomate. Entre fascination, humilité et inquiétude, nous assistons à un changement déterminant dans les relations internationales – celui de l'émergence au-devant de la scène globale de pays issus du monde en développement. Mais alors que le rythme de ces mutations lui dicterait plus de célérité, la communauté internationale hésite, incertaine des réponses à leur apporter. Que l'on s'en persuade pourtant : l'intégration des nations émergentes dans un système international reposant sur des responsabilités partagées constitue l'enjeu numéro un de la gouvernance mondiale.

Nul besoin de documenter davantage le « miracle » économique chinois ou indien. Certains chiffres ont pourtant encore de quoi nous surprendre. Le Pib des pays dits « émergents », calculé en parité de pouvoir d'achat, a dépassé cette année la moitié du Pib mondial. L'aurait-on cru il y a dix ans ? Nos nations « riches » ne dominent plus l'économie internationale. Fait somme toute peu étonnant au vu du dynamisme des émergents : alors que la croissance annuelle des pays développés s'est établie à une moyenne de 2,3 % depuis 2002, la leur a atteint 7 % sur la même période. Les analystes du FMI estiment que ce rythme d'expansion se maintiendra ces cinq prochaines années, et la conjoncture actuelle semble confirmer leur analyse : les émergents ont fait preuve ces derniers mois d'une résistance presque impertinente face à la crise des *subprimes* qui continue de secouer les États-Unis – et l'économie européenne par ricochet.

Alors que la Chine n'a fait son entrée à l'OMC qu'en 2001, elle représente à elle seule 10 % du commerce mondial (en hausse de six points depuis 2000), bousculant ainsi la fameuse triangulaire des échanges « États-Unis/Europe/Japon ». Une performance qui lui permet d'accumuler des réserves considérables et de

financer le reste de la planète – à commencer par la première puissance mondiale. La Chine détiendrait 1400 milliards de dollars de devises, qu'elle fait depuis peu fructifier à l'étranger.

Un changement d'époque

C'est ainsi qu'est né en juin dernier la *China Investment Corp.*, dont la vocation est d'entrer au capital d'entreprises à travers le monde. Dotée de quelques 200 milliards de dollars, elle a annoncé en décembre 2007 son entrée au capital de la banque américaine Morgan Stanley. D'autres « fonds souverains » sont encore bien plus richement dotés, tel l'*Abu Dhabi Investment Authority*, qui gère plus de 875 de milliards de dollars. Ces fortunes, détenues en grande partie par les pays émergents d'Asie et des émirats du Golfe, représenteraient déjà le double du volume des *hedge funds*. Mais au-delà de leurs ressources financières, le premier actif de ces pays qui décollent demeure leur population, à la fois nombreuse (la Chine, l'Inde et le Brésil représentent à eux seuls 40 % de la population de la planète), encore très jeune et particulièrement productive. Ils disposent d'ailleurs dans leurs campagnes d'une formidable « armée industrielle de réserve », en cours de migration vers les villes.

Cette émergence spectaculaire de nouvelles puissances économiques inquiète certains. Les masses financières qu'elles détiennent leur donnent par exemple une influence déterminante sur les marchés financiers internationaux, à commencer par le cours du dollar. L'exercice de plus en plus prononcé de cette influence économique commence d'ailleurs à irriter à Paris, Bruxelles ou Washington : l'annonce en octobre dernier d'un prêt de 5 milliards de dollars de la Chine à la République démocratique du Congo est caractéristique d'un phénomène plus large de ré-endettement accéléré d'États africains à peine sortis des initiatives PPT et du Club de Paris.

Qui plus est, la croissance économique fulgurante des « tigres » du XXI^e siècle met dorénavant en cause la compétitivité de nos propres entreprises : leurs équivalentes indiennes, brésiliennes ou chinoises entrent aujourd'hui directement en concurrence avec elles sur des marchés à haute valeur ajoutée. Preuve de ce changement d'époque, l'OPA réussie de l'Indien Lakshmi Mittal sur le groupe Arcelor en 2006 (malgré les résistances françaises), mais aussi le sauvetage récent de la banque suisse UBS par Singapour, ou encore l'entrée du groupe égyptien Orascom dans le capital de Lafarge. Pour achever ce sombre tableau, cette concurrence a un parfum de déloyauté, la Chine, l'Inde ou le Brésil s'étant jusqu'à présent montrés insuffisamment soucieux de limiter le contenu en carbone de leur croissance ou de protéger les droits des travailleurs. Ce alors même que l'Europe impose à ses entreprises des efforts importants en matière d'efficacité énergétique – conformément à ses engagements (non réciproques) du protocole de Kyoto – et que la Chine a récemment décroché le titre peu glorieux de premier émetteur de gaz à effets de serre, détrônant les États-Unis.

Le rôle positif des pays émergents

Mais si ces inquiétudes sont fondées, le procès – trop exclusivement à charge – fait aux puissances émergentes manque de recul voire d'objectivité. Il ignore la longue série de services que cet ensemble de pays fournit à la planète, nos propres responsabilités dans les maux dont nous

les accusons ainsi que les multiples fragilités dont ils continuent à souffrir.

La puissance financière des fonds souverains effraie. Mais force est de reconnaître que ce sont largement leurs liquidités qui sont venues, il y a quelques mois seulement, à la rescousse des banques occidentales les plus compromises dans la crise des *subprimes*. La critique de l'opacité des conditions des prêts chinois aux États africains, justifiée à de nombreux égards, ne répond, quant à elle, pas à la difficile question du financement de la croissance sub-saharienne : les capitaux américains et européens (publics et privés) investis sur le continent demeurent clairement en-deçà des besoins africains. Nous avons également raison de nous inquiéter du différentiel de performance entre les pays émergents en plein rattrapage et nos économies à faible croissance. Doit-on pour autant leur imputer nos propres faiblesses ? Et réalise-t-on que ces pays constituent le moteur de la croissance mondiale, qui s'est établie à 3,2 % ces sept dernières années ? Les pays émergents y auraient contribué à hauteur de 65 %. Or 3,2 % de croissance mondiale, c'est plus que celle des Trente Glorieuses, et davantage que celle de la révolution industrielle. Nous leur devons aussi un puissant remède contre l'inflation : en fournissant une main d'œuvre peu chère et des produits bon marché, ils ont offert ces vingt dernières années aux économies de la planète un frein efficace à l'emballement des prix. Une forme de « bien public mondial monétaire » s'il en est. Ces nations, grandes acheteuses de nos biens d'équipement, ont également fortement soutenu l'activité économique et l'emploi dans nos propres pays. Enfin, ils sont des multiplicateurs d'innovation. L'irruption de milliers de chercheurs dans les laboratoires brésiliens, indiens ou chinois va nettement accélérer le progrès technologique à l'échelle internationale. Nous leur devons déjà des ruptures économiques, telle par exemple la filière éthanol brésilienne.

Enfin, s'il y a effectivement urgence à ce que les émergents tiennent compte des externalités environnementales générées par leur processus de développement économique, nous avons beau jeu de

pointer du doigt les émissions des pays en forte croissance alors même que nous y exportons depuis des décennies nos industries les plus polluantes. Nous sous-estimons par ailleurs l'ampleur de certains de leurs efforts : la politique environnementale chinoise devient de plus en plus volontariste, comme en témoigne son spectaculaire programme de reboisement, et le Brésil est parvenu à maintenir un contenu en carbone très bas à sa croissance économique.

Il est donc temps de reconnaître les responsabilités croisées dans la gestion du système économique mondial, de l'environnement et la sécurité internationale. Un nouveau mode de gouvernance mondiale, légitime donc efficace, ne pourra s'établir que sur la base d'une analyse objective et nuancée des droits et des devoirs de chacun. Or qu'il s'agisse du climat, de la santé internationale ou de la biodiversité, ces pays, producteurs de fortes externalités, sont au cœur de la problématique des biens publics mondiaux. Ils devront par conséquent figurer au centre des réponses apportées par la communauté internationale.

Des colosses aux pieds d'argile

Mais celles-ci, pour être efficaces, devront veiller à ne pas sous-estimer les faiblesses de ces puissances émergentes, véritables colosses aux pieds d'argile. En effet, la plupart de ces États éprouvent déjà de grandes difficultés à faire face aux conséquences régionales de la dégradation de l'environnement, de leurs systèmes de santé défectueux ou de la perte de biodiversité sur leur territoire. Prenons l'exemple de l'environnement : selon un récent rapport de la Banque mondiale, 750 000 Chinois décèderaient prématurément chaque année du fait de la pollution, et 60 % des rivières du pays seraient gravement polluées. L'Indonésie, l'un des principaux hébergeurs de forêts tropicales de la planète et deuxième réserve de biodiversité au monde, ne parvient pas à les protéger du bûcheronnage illégal du fait de son système judiciaire largement défaillant. Dans beaucoup de ces pays en croissance, l'on observe une décapitalisation nette : la croissance économique, ne compensant pas la perte d'actifs naturels

par des gains suffisants d'autres formes de capitaux, ne remplit pas mêmes les critères de la durabilité dite « faible ». Au niveau sanitaire, l'Indonésie et le Vietnam ont beau afficher des taux de croissance flatteurs, leurs systèmes de santé n'ont pas su détecter à temps ni enrayer les épidémies de grippe aviaire, responsables de la mort de 185 personnes à travers le monde. Le « dividende démographique », dont les puissances émergentes tirent largement partie aujourd'hui, représentera demain le talon d'Achille de certaines d'entre elles. En effet, un pays comme la Chine, passé brutalement d'une politique nataliste à celle de l'enfant unique, sera bientôt confronté à l'inversion de sa pyramide des âges et à un vieillissement accéléré. En 1993 le pays comptait dix actifs pour un retraité ; il n'en comptera plus que deux en 2040. Ce « grand retournement » nécessitera une transformation profonde des structures économiques et sociales pour prévenir les pénuries de main d'œuvre, adapter les systèmes de santé, etc. Nul doute qu'il ralentira considérablement la croissance économique

chinoise. Autre épine douloureuse dans le pied de ces géants économiques, les inégalités sociales croissantes et le risque que celles-ci font peser à leur stabilité politique. Le Népal partage avec la Chine le record des inégalités de revenus en Asie, inégalités qui ne sont pas étrangères aux tensions politiques qui affectent l'un et l'autre de ces pays. Fragilités économiques, enfin, qui, comme en témoigne la crise asiatique de 1997, portent en elles un risque de contagion internationale. Bien qu'étant sur des trajectoires de croissance plus robustes qu'alors, les mutations que vivent les pays émergents continuent à les exposer tout particulièrement aux bulles spéculatives et à leurs corollaires, les crises financières. En somme, la croissance des émergents est une excellente nouvelle, et nul ne saurait sans un sombre cynisme s'affliger de la sortie accélérée de la pauvreté de centaines de millions de leurs citoyens. Mais les vulnérabilités des nations émergentes sont à la mesure de leur puissance, et les défis auxquels ils confrontent la communauté internationale proportionnels aux

multiples externalités qu'ils produisent – « biens » et « maux » publics mondiaux. Cette équation mêlant puissance croissante, fragilités persistantes et externalités ambivalentes doit nous convaincre de l'importance d'intégrer sans plus tarder ces États dans des mécanismes de gouvernance mondiale, et de les accompagner dans le traitement des vulnérabilités les plus susceptibles d'avoir des conséquences par-delà leurs frontières. Les problématiques climatiques et sanitaires, comme la protection de la biodiversité et la lutte contre la déforestation, peuvent ainsi constituer des occasions de travail en commun sur des dossiers d'intérêt partagé. La conférence de Bali l'a montré : nos partenaires chinois, indiens, brésiliens nous y invitent, et nous disposons des moyens techniques d'y répondre. En aurons-nous la volonté ? Saurons-nous dépasser le regard superficiel – et trop souvent injuste – que nous portons sur ces acteurs pour en faire de véritables partenaires, nos alliés dans un monde que nous disons vouloir multipolaire ? ■

De la discrétion de certains pays émergents sur le théâtre de la mondialisation : le cas des Philippines

Quand on parle de pays émergents dans la mondialisation, on cite d'abord la Chine, ensuite l'Inde et le Brésil. L'ère des quatre dragons du sud-est asiatique (Corée, Taiwan, Hongkong et Singapour) est close : ils appartiennent dorénavant à la classe des pays émergés.

Plus discrètes, d'autres nations émergent sans bruit. Les Philippines sont l'une d'entre elles. Dans ce pays, la moitié de la population vit avec moins de 2 dollars par jour. Le système scolaire est celui d'un pays développé. Le taux d'alphabétisation est de plus de 90 %. Ce haut niveau d'éducation d'un peuple archipélagique vivant sur le littoral de la mer encourage les vocations maritimes.

Le pays dispose d'une vingtaine de centres de formation aux normes internationales STCW (*Standards of Training, Certification and Watchkeeping*) de l'Organisation maritime internationale, obligatoires sur l'océan depuis 1997. Nombreuses sont les compagnies maritimes internationales qui financent les scolaires de leurs futurs officiers moyennant un engagement de ceux-ci à travailler pendant au minimum trois ans à leur service.

Les marins philippins sont payés de 1 400 \$ mensuels pour un marin de base et 2 300 \$ pour un ingénieur mécanicien ou un lieutenant de pont à 8 000 \$ pour un capitaine de navire. Ces

salaires, s'ils sont inférieurs aux salaires des navigants des pays développés, sont très largement supérieurs au revenu mensuel moyen par tête du pays estimé à moins de 80 \$. Plus de 80 % des revenus nets perçus à la mer sont rapatriés au pays.

Deux cent mille marins philippins sur un effectif mondial d'un million de navigants au commerce sont embarqués sur des navires de charge du commerce international (ne comparons pas avec les deux mille Français embarqués sur ces mêmes navires).

L'emploi maritime est un facteur de développement majeur pour le pays avec une rentrée annuelle de 6 milliards de dollars. C'est aussi un facteur de puissance méconnu. Avec un quart des effectifs de la flotte marchande mondiale de haute mer, les Philippines disposent en quelque sorte d'une minorité de blocage sur le commerce international. Une pénurie brutale de marins philippins aurait des effets plus perturbants sur les échanges internationaux que la flambée des prix des hydrocarbures.

Heureusement pour l'économie mondiale, le marin philippin qui appareille d'un de nos ports, obéit toujours à la fameuse philosophie macarthurienne : « I came through, and I shall return. » ■

Bernard Dujardin

Charles de Gaulle 1972